2026139

Le 23 AOUT 2002
Dépôt N° 70B13

REQUETE
AUX FINS DE DESIGNATION
D'UN COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

A Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de RENNES

Le 6/8/2
Dépôt N° 354

Monsieur Serge PETIT, domicilié 16 rue Maurice Ravel, 35132 VEZIN LE COQUET,

Agissant en qualité de Président du conseil d'administration de la société GRAND SALOIR SAINT NICOLAS, société anonyme au capital de 441 800 euros, ayant son siège social lieudit le Bignon – 35160 BEDEE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 709 200 133 RCS RENNES,

Ayant Maître Philippe DELORME, domicilié au Cabinet LYON JURISTE, 75 Rue François Mermet, 69160 TASSIN LA DEMI LUNE, pour avocat constitué,

A l'honneur de vous exposer les opérations suivantes :

La société GRAND SALOIR SAINT NICOLAS envisage de se transformer en société par actions simplifiée.

En conséquence, le soussigné a l'honneur de vous demander de bien vouloir désigner, conformément aux dispositions des articles L 224-3 du Code de Commerce et 64 du décret du 23 mars 1967, un Commissaire à la transformation ayant pour mission :

- D'apprécier la valeur des biens composant l'actif social,
- D'apprécier la valeur des avantages particuliers éventuellement octroyés,
- D'établir un rapport contenant les mentions réglementaires qui sera mis à la disposition des actionnaires et déposé au Greffe du Tribunal de Commerce dans les délais fixés par le décret du 23 mars 1967.

Ce commissaire pourrait être également chargé d'établir le rapport constatant que les capitaux propres sont au moins égaux au capital social mentionné à l'article L 225-244 du Code de Commerce.

Fait à TASSIN LA DEMI LUNE
Le 8/08/02

Philippe DELORME

LYON JURISTE
SELAFA au capital de 915.000 €
75, rue François Mermet
BP N 12 69811 TASSIN CEDEX
Tél 04.72.38.32.70 - Fax 04.78.34 45 49
383 810 785 RCS LYON

ORDONNANCE

Le 22/08/02
Dépôt N° 350

Nous, Yves PAUTHIER, Président du Tribunal de commerce de Rennes,

Assisté du greffier,

Vu la requête qui précède et présentée par :

Monsieur Serge PETIT
Président du conseil d'administration de la
Société GRAND SALOIR SAINT NICOLAS, Sa
Le Bignon – 35160 BEDEE
RCS RENNES B 709 200 133

Disons qu'il y a lieu, conformément aux dispositions de l'article 224-3 du Code de commerce et 64 du décret du 23 mars 1967, de nommer en qualité de commissaire à la transformation :

Le cabinet PERROT et associés
65 boulevard des Alpes
38240 MEYLAN

Avec pour mission de :

- Apprécier la valeur des biens composant l'actif social et la valeur des avantages particuliers éventuellement octroyés ;

- établir un rapport contenant les mentions réglementaires qui sera mis à la disposition des actionnaires ;

Disons que, conformément à l'article 284 du décret du 23 mars 1967, il sera procédé au dépôt, en annexe au Registre du commerce et des sociétés, de la présente ordonnance, par les soins de Messieurs les greffiers associés ;

Fixons les dépens à la somme de 30.25 euros TTC.

Rennes, le 14/08/2002

LE PRESIDENT

LE GREFFIER

H : ORD02/GRANDSALOIR